PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 26 octobre 2026 à 8 heures 30

Observations de M[1]

le 26/10/2026 RAS
le 27/10/2026 RAS
le 28/10/2026 RAS
le 29/10/2026 RAS
le 30/10/2026 RAS
le 02/11/2026 RAS
le 03/11/2026 RAS
le 04/11/2026 RAS
le 05/11/2026 RAS
le 06/11/2026 RAS
le 09/11/2026 RAS
le 10/11/2026 RAS
le 12/11/2026 RAS

le 13/11/2026

Je n'ai pas d'avis opposé au projet de modification n°2 du PLU. J'ai cependant quelques remarques.

1 - Sur le projet STECAL "Sport dans ma ville", une esquisse du projet est présentée. Il est fort regrettable que l'aspect architectural de ce projet reprenne les aspects des anciens bâtiments à l'origine de la station. Ces aspects anciens ont entaché la notoriété des Arcosses en la qualifiant de "Cuvette de Neige". Alors pourquoi reprendre ces aspects d'un autre temps ?

2 - Modification des aspects extérieurs des constructions
Les modifications envisagées, si elles permettent de faire évoluer les constructions avec leur temps, c'est dommage de perdre l'aspect ancien du bâti de la vallée avec des fenêtres plus hautes que large et en cintrant les baies vitrées.

3 - Modification de la règle de l'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques.
Il est dommage de perdre une règle qui

(1) *Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.*

FV

permettait d'imposer au moins 1 façon de véhicule entre la construction envisagée et le bord de voirie réelle (qu'il soit public ou privé).

Le texte n'appelle pas de remarque de ma part

Cordialement.

P. HUBERT

Monsieur commissaire, enquêteur

Habitants, natif de la vallée, entrepreneurs local ...
Je me permets d'intervenir pour la première fois dans une enquête publique sur un projet dont je n'arrive pas à comprendre la pertinence !!
Porté par l'ancien conseil municipal ainsi que le nouveau ,je me pose des questions concernant le projet de Sport dans la ville !!
Le nom même, Sport dans la ville me paraît antinomique, nous ne sommes pas en ville, si j'ai bien compris l'objet ,celui-ci permettrait d'accueillir des personnes en difficulté et en réinsertion ?
J'ai pu effectuer des recherches les concernant, et aucune station de Ski française ne porte ce genre d'infrastructures.
La totalité des sites se trouve en périphérie de grandes villes ou même en basse vallée .
Je suis très inquiet concernant la cohabitation entre ,les acteurs économiques et les touristes de nos stations avec une population dont les codes sont totalement différents ?
Je rappelle qu'une expérience du même type a déjà existé sur notre commune, il y a quelques décennies, et le résultat à ma connaissance n'a pas été du tout concluant !
Je ne cherche pas à stigmatiser une population, mais le simple fait de mettre en contact des personnes avec des moyens financiers totalement opposés pourrait poser de grave problèmes!!
J'ai et je travaille depuis de nombreuses années sur nos stations, et j'ai pu constater dans mes différents établissements , que cela posait souvent des problèmes importants.
Aussi, je ne vois pas quel est l'intérêt direct ou même indirect que ma commune a à soutenir ce type de projet ! (Peut-être à des fin électorale personnel ?!)

Ils nous a été précisé qu'il ne coûterait rien à notre commune, mais je rappelle aussi qu'il est financé en grande partie par l'État ! (Indirectement par tous les habitants)
Je tiens à préciser qu'il me paraît important d'aider des jeunes en dérive, mais définitivement pas dans notre micro société !
J'espère que mes arguments et mes interrogation attirons votre Attention ??
Sincères salutations

Richard Piantoni

FV